

1. Introduction

La violence dans les villes africaines a pris de telles proportions, surtout depuis environ une quinzaine d'années, avec une mention particulière pour les cinq dernières, que la cote d'alerte a été largement dépassée partout, qu'il s'agisse de l'Afrique noire ou de l'Afrique blanche, de l'Afrique du Nord ou de l'Afrique australe, de l'Afrique relativement riche ou de l'Afrique désespérément pauvre. Il est donc absolument nécessaire et même vital que l'on y réfléchisse de façon plus objective afin d'appréhender le phénomène dans ses dimensions réelles et d'ouvrir ainsi les voies qui permettent de déterminer les moyens les plus pertinents de le combattre aussi bien en amont qu'en aval ; objectiver le problème est la meilleure approche pour espérer le combattre avec quelques chances de succès et, sinon pour l'extirper totalement, du moins pour le ramener à des proportions moins dangereuses pour la société. Objectiver la chose est la seule manière de ne pas la considérer comme une fatalité, une donnée ex-nihilo, mais au contraire de voir ses possibilités de ramification, de percevoir ses relations dynamiques avec d'autres faits sociaux dont le traitement impartial ou scientifique pourrait permettre de soigner le mal par la racine ; tout subjectivisme doit être proscrit parce qu'il conduirait à une approche partisane et partielle, moyen le plus sûr d'accentuer la chose par une fuite en avant. La perception dynamique et relationnelle en fait un phénomène social total dont la thérapie exige des méthodes globales éliminant les techniques sporadiques et inefficaces, les solutions intermédiaires et sans lendemain, les actions d'éclat et leurs lendemains de désenchantement.

S'agissant de la Côte d'Ivoire le phénomène se manifeste à trois niveaux :

- Une recrudescence dans les foyers traditionnels que sont Abidjan, capitale administrative et poumon économique du pays, lieu de convergence du phénomène migratoire ; Bouaké deuxième ville, deuxième centre économique, ville carrefour par excellence, point de passage obligé et lieu de régulation du flux migratoire tant en provenance du reste du pays qu'en provenance des pays voisins ; et ce qu'il est convenu d'appeler des 'agrovilles' c'est-à-dire les villes qui tirent l'essentiel de leur animation économique et de leurs ressources de l'agriculture (Abengourou, Agboville, Daloa, Gagnoa, Korhogo, Man, etc.).
- Son apparition et/ou son développement accéléré dans des centres urbains aussi pauvres que ceux qui ont grossi dans la plupart des zones rurales (Odienné, Boundiali, Séguéla, etc.).
- Enfin sa naissance et son évolution très rapide sur les grands axes routiers avec l'intensification du trafic routier et l'essor du transport terrestre depuis une quinzaine d'années, expansion liée à la naissance de véritables entreprises de transport qui rivalisent d'ingéniosité pour s'attirer les faveurs de la clientèle et n'hésitent donc pas à investir dans la recherche du plus grand confort des voyageurs.

Il y a donc une évolution très sensible du phénomène tant dans la nature que dans le volume ; mais il faut toutefois convenir que c'est dans les villes, surtout à Abidjan, que la violence liée à la grande délinquance prend des dimensions non plus seulement inquiétantes, mais dramatiques, catastrophiques ! Elle est tout simplement devenue un des nouveaux fléaux qui caractérisent le sous-développement, la pauvreté, la misère, et au rang desquels il faut également citer le SIDA. En effet violence et SIDA, de par leur caractère endémique, leur

nature et leur spécificité par rapport à ce qui se passe ailleurs, sont désormais des critères de sous-développement. Comment en est-on arrivé là ? Faut-il y voir une espèce de fatum ? Réagir ainsi serait la meilleure façon de creuser plus profond le lit du phénomène. Il faut au contraire y faire face le plus objectivement possible afin de le mieux cerner et, par conséquent, mieux le traiter. Comment le phénomène est-il perçu, vécu et traité en Côte d'Ivoire ? Tel est l'objet de cette étude à travers l'exemple d'Abidjan ; elle se subdivise en trois grandes parties. La première est consacrée à des généralités théoriques, la seconde à la manifestation du phénomène et la troisième à la perception et au mode de gestion.

DEFINITION

Le terme **banditisme** désigne l'ensemble des actes [criminels](#) exécutés de façon [organisée](#). Il peut être synonyme de [gangstérisme](#), terme dérivé du mot anglais *gang* (une bande).

2. Généralités

2.1 La position du problème

La violence urbaine, du fait même des caractéristiques de la ville, est un fait social normal et surtout consubstantiel au cosmopolitisme d'une ville comme Abidjan. En effet, Abidjan, plaque tournante au plan socio-culturel et socio-économique de la sous-région ouest-africaine a été longtemps considérée comme le miroir de l'Afrique ; et la Côte d'Ivoire comme l'un des leaders de l'Afrique qui gagne.

Véritable miroir aux alouettes, Abidjan s'est bâtie sous l'effet conjugué d'un boom économique sans précédent en Afrique et d'une croissance démographique subséquente tout aussi remarquable et due essentiellement à un phénomène migratoire tant interne qu'externe. Tout cela a débouché sur une urbanisation accélérée pas toujours bien maîtrisée avec son cortège d'habitat précaire et spontané. Et tel un miroir trop sollicité et mal entretenu qui perd son tain, se fêle et se brise, Abidjan a connu et continue de connaître les revers, les défauts, les tares générés par la mauvaise exploitation de ses qualités. Abidjan a connu et continue d'accuser de façon de plus en plus accentuée ses fêlures, ses lignes de fractures, ses points de rupture qui conduisent, chez certains acteurs sociaux dont le nombre croît sans cesse, à des actes qui sont la manifestation de la violence à différents stades de son évolution et qui, parce qu'ils entament très sérieusement le crédit de sécurité de la ville, la menacent d'une 'implosion'.

En effet, le tissu urbain d'Abidjan tel qu'il a été bâti ne pouvait pas ne pas générer ses déviants, ses marginaux, ses faibles, ses opprimés, ses exclus qui se rencontrent à tous les niveaux de la vie sociale : économique, culturel et politique et dans tous les milieux. Et pour survivre, à défaut de pouvoir s'adapter au système, leur seule arme, leur ultime recours, c'est la violence. Ainsi par exemple, celui qui se sent exclu du partage des fruits de la croissance, qui n'a même plus le strict minimum pour vivre pour nombre de raisons dont la plus déterminante est d'être tout simplement privé de travail, donc amputé d'une bonne partie de sa personnalité de sa dignité d'homme, et qui est contraint de voler pour survivre.

Seulement le vol peut aller du simple larcin au vol avec aggravation comme le vol à main armée, le vol avec effraction, le vol en réunion, l'agression sur la voie publique, le

'braquage' ; du simple vol sans violence à l'assassinat, de plus en plus fréquent, pour s'emparer des biens d'autrui.

8A l'observation simple, Abidjan et la plupart des grandes villes de Côte d'Ivoire sont passées de la petite délinquance au grand banditisme au point que, dès 1974 déjà, devant l'ampleur du phénomène, les autorités politiques ont fait voter par l'Assemblée Nationale dans la plus pure tradition de l'idéologie sécuritaire, une loi draconienne destinée à condamner systématiquement à un minimum de 5 ans d'emprisonnement ferme quiconque commettrait le moindre larcin avec comme principe de base que 'qui vole un œuf, vole un bœuf.

Et comme il fallait s'y attendre, la force dissuasive en a été quasiment nulle dans la mesure où la violence liée au banditisme, au lieu de décroître, a connu une courbe ascendante en revêtant par ailleurs des formes plus variées et plus sophistiquées.

C'est cette hypothèse-synthèse qui a guidé cette étude à partir des objectifs suivants :

- Déterminer les caractéristiques et les fonctions essentielles de la ville d'Abidjan, la violence procédant des caractéristiques de la ville.
- Faire la différence entre la violence urbaine 'normale' c'est-à-dire celle qui ne peut pas ne pas exister sans remettre en cause les fondements de la cité, et la violence urbaine 'pathologique', c'est-à-dire, celle qui, parce qu'elle est la manifestation des dérèglements, des dysfonctions graves de la société, présente un danger sérieux pour sa survie.
- Faire cette différenciation implique de procéder à une classification opératoire afin de cerner le fait social dans sa globalité.
- A partir de cette classification faire une analyse comparée aussi bien dans le temps que dans la forme.
- Cette analyse, à partir de données quantitatives, devrait permettre d'identifier les causes du phénomène ; et à partir de ces causes, on peut alors faire des propositions pertinentes pour une autre approche, approche qui permettrait d'entrevoir les esquisses d'une lutte efficace contre l'ampleur de la chose.

2.2 Classification de la violence urbaine

2.2.1 La violence sociale

La violence comme fait social normal est inhérente au processus de production et de reproduction de la société. Ce qui veut dire que toutes les sociétés, quel que soit le niveau de développement de leurs forces productives, connaissent la violence sans distinction du lieu de résidence, rural ou urbain. Parce qu'elle s'inscrit dans le cours normal du développement conflictuel de la société, cette violence n'a pas d'âge, elle remonte à la constitution des premières formations sociales. 'Homo hominide lupus', l'homme est un loup pour l'homme, disaient déjà les Romains pour signifier que l'homme, dès qu'il entre en procès d'interaction avec autrui, est prédisposé à la violence, si infime soit-elle, pour défendre ses intérêts tant physiques, matériels que moraux. Cette violence sociale normale concourt à l'évolution de la société quand elle est maîtrisée, gérée de façon pertinente ; c'est en cela qu'elle est doublement historique : historique d'abord parce qu'elle est à l'origine de la constitution de la société, historique ensuite parce qu'elle permet la production de nouvelles valeurs, donc le

développement de la société sur de nouvelles bases. L'historicité de la violence sociale suppose que l'on admette l'expression de ses manifestations légitimes.

2.2.2 La violence politique

14 La politique, à l'origine, c'est l'administration de la cité, de la ville. Par extension elle est devenue la gestion de la société nationale. Que l'administration de la cité soit devenue gestion de la société nationale procède d'une dynamique sociale 'naturelle' – ou qui l'est devenue – dans la mesure où, non seulement les rapports entre la ville et la campagne ne sont pas aussi antagoniques que l'on dit, mais aussi et surtout parce que les leviers de commande d'une société, d'un pays, sont essentiellement regroupés en ville, avec un accent particulier pour les pays du Tiers-Monde dont notamment la Côte d'Ivoire où Abidjan est à la fois pôle politique et administratif centralisateur, foyer culturel sinon exclusif du moins essentiel, pôle économique exagérément dominant.

2.2.3 La violence dans le sport

18 Privés des canaux normaux d'expression (partis politiques, associations professionnelles ou syndicales non embrigadés) les acteurs sociaux pour s'affirmer, cherchent des palliatifs, des exutoires où ils peuvent verser leur trop plein d'énergie. Ces canaux de communication ou d'expression pour pauvres, c'est généralement dans le sport qu'on les trouve. Et le sport roi ici est le foot-ball qui a pris une importance démesurée dans les pays en voie de développement dont l'une des caractéristiques communes est l'absence voulue, imposée et entretenue, de canaux courants d'expression de la liberté et de liberté d'expression. Aussi ne compte-t-on plus les débordements de violence liée à la pratique du football dans ces pays. D'aucuns diront que la violence dans le football n'est pas spécifique aux pays pauvres avec, à l'appui de leurs affirmations, les scènes atroces que l'on voit sur les stades dans les pays de l'Europe riche (Heysel à Bruxelles en mai 1985 ; Parc des Princes à Paris en mai 1993, etc.).

2.2.4 La violence liée à la grande délinquance

21 Au delà de la violence 'normale' constitutive de la société et nécessaire à son évolution, il y a la violence 'délictuelle' qui est une manifestation de la déviance sociale et que l'on peut grosso modo définir comme étant l'ensemble des actes portant tort à autrui et troublant l'ordre public ; au-delà de cette violence, il y a la violence liée à la grande délinquance, la violence 'criminelle' qui se manifeste à travers des actes comme le vol à main armée, le braquage, le vol avec effraction, le kidnapping, le vol en réunion, etc. Elle n'exclut pas la mort d'hommes ; bien au contraire, elle en est souvent accompagnée. De façon générale ses auteurs en ont fait leur profession ; et comme toute profession, elle nécessite un minimum d'organisation ; elle est même très bien structurée ; les actes sont la plupart du temps soigneusement préparés et parfaitement exécutés.

3. Les manifestations de la violence urbaine

3.1 Le contexte socio-économique

3.1.1 La Côte d'Ivoire : le pays du miracle économique

28 Au seuil de son indépendance, le constat que l'on pouvait faire de la Côte d'Ivoire est qu'elle était un pays aux énormes potentialités économiques mais aux faibles ressources humaines. La faiblesse de la main-d'œuvre disponible pour sa mise en valeur va l'entraîner, d'abord à l'époque coloniale, ensuite à l'ère post-coloniale, à avoir massivement recours à des travailleurs étrangers originaires des pays limitrophes, particulièrement du Burkina Faso.

3.1.2 Le choix capitaliste ivoirien et ses inégalités sociales

45 La société capitaliste, modèle choisi par les dirigeants ivoiriens, reposant foncièrement sur la libre entreprise et l'esprit d'initiative individuelle, est une société qui cultive les inégalités sociales. C'est une société où les plus forts écrasent les plus faibles.

46 L'inégalité sociale se traduit à travers les revenus et la répartition spatiale des différentes couches de la population. Alors qu'à la fin de l'année 1993, avant la dévaluation du F CFA, le SMIG (salaire minimum interprofessionnel garanti) était de l'ordre de 30 000 F, les salaires de certaines catégories de travailleurs (Directeurs Généraux, Présidents Directeurs Généraux) dans les secteurs privés, semi-privé ou para-public dépassaient les 2 000 000 F. A ces salaires, il faut ajouter de nombreux avantages matériels et privilèges. Au niveau de l'habitat, au luxe de certains quartiers résidentiels (Cocody, Marcory résidentiel) s'oppose la précarité des conditions de vie des quartiers populaires et des bidonvilles.

3.2 La crise économique de la décennie 1980-1990

- 8 La dévaluation de F CFA de 50 % le 11 janvier 1994 a été le remède du dernier recours.

52 La crise économique, dont les premiers signes sont apparus dans les années 1970 à la suite du premier choc pétrolier, va s'accroître dans la décennie 1980-1990. Les grands médecins que sont le FMI (Fonds Monétaire International) et la Banque Mondiale, appelés au chevet de l'économie ivoirienne, n'ont pas réussi par leurs remèdes (plans d'ajustement structurel) à juguler le mal. Bien au contraire, la situation est allée de mal en pis.⁸ Les conséquences de la crise économique qui sont énormes sur la société ivoirienne peuvent se percevoir à plusieurs niveaux :

- au plan de l'emploi : faillites et fermeture d'entreprises, nombreux licenciements, réductions de salaire ;
- au niveau social : dégradation des conditions de vie de la population, difficultés d'accès à l'éducation et aux soins médicaux. Aux bidonvilles créés par les immigrants sont venus s'ajouter les bidonvilles de la crise économique où se sont réfugiés les 'paumés' de la société ivoirienne. La situation a empiré depuis la dévaluation du F CFA en janvier 1994.
- au niveau scolaire : le système éducatif déjà très sélectif et marqué par de nombreux goulots d'étranglement se trouve pratiquement asphyxié par la grande demande émanant de la population. L'école déverse chaque année dans la rue une grande partie de la jeunesse ivoirienne.

3.3 Le contexte politique : du parti unique au multipartisme

58La Côte d'Ivoire multipartisane s'est muée au seuil de l'indépendance en une Côte d'Ivoire monopartisane. Devant la tâche immense de construction nationale, le parti unique a été perçu comme le creuset où devaient se fondre tous les intérêts et toutes les énergies des divers groupes socio-économiques et socio-culturels. Multipartisme, pour les nouveaux dirigeants, signifie pluralité de choix et de visions politiques, donc division et déstabilisation de la vie nationale et par conséquent obstacle au développement.

59L'année 1960 symbolise, pour tous les Ivoiriens, la liberté, valeur cardinale à laquelle aspirent tous les peuples. Ayant su mobiliser la majorité du peuple ivoirien à un moment crucial de son histoire, le PDCI (Parti Démocratique de Côte d'Ivoire) et son chef Félix Houphouët-Boigny héritent d'un capital de crédit qui leur donne toute latitude d'organiser la vie socio-politique et économique de la Côte d'Ivoire indépendante. Le héros libérateur, le 'Père de la Nation' se fait un devoir de rassembler tous ses enfants en une seule famille. Il ramène les dissidents et les adversaires politiques d'hier au sein de ladite famille.

3.4 Les manifestations de la violence à Abidjan

3.4.1. Aperçu général du phénomène

62La violence politique et la violence dans le sport étant des phénomènes sporadiques, cet aperçu général du phénomène sera axé sur la criminalité violente qui jette un véritable effroi sur la ville.

63Depuis quelques années, on peut parler de terreur sur la ville d'Abidjan. De jour comme de nuit, l'insécurité rode à tous les coins de rue et plane sur la ville. Au bureau, à la maison, à la banque, en voiture (à l'arrêt ou en circulation), la menace d'agression est permanente. Les actes de violence quotidiens se répartissent principalement en cinq rubriques.

3.4.2 Les vols

64C'est le délit le plus fréquent qui va du simple vol à la tire ou à l'étalage au vol à main armée entraînant des pertes en vies humaines. On distingue :

- les vols simples ;
- les vols aggravés réalisés sous la menace d'armes ou d'objets contondants sans l'usage de ceux-ci ;
- les vols à main armée opérés en faisant usage des armes ;
- les vols par effraction, qui peuvent prendre des allures dramatiques lorsque surpris, le voleur fait usage d'une arme.

3.4.3 Les agressions de personnes sur la voie publique

67Ces agressions ont lieu dans des endroits peu fréquentés ou à des heures où il y a peu de monde dans les rues. Les 'loups affamés' de la ville ne ratent aucune occasion favorable. La victime peut être n'importe qui, ivoirien ou non ivoirien, homme ou femme. L'automobiliste en panne ou le promeneur solitaire ou égaré risque à tout moment d'être agressé et délesté de

son bien. Les touristes font de temps en temps l'amère expérience d'une ville qu'ils étaient en train de découvrir.

68 Les agressions sur les personnes physiques sont généralement le fait de bandes de jeunes délinquants (quelquefois drogués) qui n'hésitent pas à faire usage de leurs couteaux pour obliger leurs victimes à leur donner ce qu'ils demandent. Ces jeunes élisent domicile sous les ponts, dans des bâtiments abandonnés, dans les jardins publics ou dans les marchés. Pendant une partie de la journée, certains se livrent aux activités du secteur informel (gardiens de voiture, cireurs de chaussures, porte-faix) qui leur donnent une couverture relativement honorable. Les risques d'agression sont aujourd'hui tellement grands, surtout la nuit, que la vie nocturne dans la capitale économique de la Côte d'Ivoire a considérablement baissé d'intensité.

4.1 L'action des pouvoirs publics

98 La gestion des phénomènes de violence est fonction de la perception que l'on en a ; et cette perception est fonction de la vision de la violence sociale 'normale' et donc de l'approche et du traitement du conflit social.

99 Qu'il s'agisse du conflit social de classes de portée nationale parce qu'intéressant l'ensemble des travailleurs d'une part, l'État et l'Union patronale de l'autre, ou du conflit social particulier d'entreprise opposant tout ou partie du personnel d'une entreprise à sa direction, la vision des pouvoirs publics en Côte d'Ivoire est négative et le comportement négateur.

100 Cette vision est si profondément ancrée dans la volonté de puissance et d'accomplissement des 'décideurs' ivoiriens qu'ils l'ont inscrite dans les principes directeurs de la société nationale qui en portent l'empreinte indélébile. Comment cela se présente-t-il ?

101 Pays anciennement colonisé, la Côte d'Ivoire, à l'indépendance, a opté au plan économique pour le mode de production capitaliste qui, parce qu'il se caractérise par la propriété privée des moyens de production et donc par des intérêts sociaux et économiques antagoniques, est régi par une philosophie de développement conflictuel. On s'attendrait donc qu'au plan de la défense des intérêts respectifs, on autorise l'expression des moyens légitimes de lutte, la manifestation courante de la lutte des classes favorisée en l'occurrence par l'instauration au plan politique, c'est-à-dire au plan de la gestion des hommes, d'un régime qui permette l'expression de la diversité d'opinions, d'un régime fondé sur le multipartisme. Au lieu de cela, on a plutôt choisi le mode de gestion unanimiste, le parti unique comme dans les 'démocraties populaires' au mode de production socialiste. Contradiction majeure ! Contradiction fondamentale ! Contradiction génératrice d'injustice sociale plus sérieuse, de conflits sociaux plus graves et annonciatrice de violence sociale plus aiguë et aux conséquences imprévisibles. Cela conduit à vouloir fondre tout le monde dans le même moule. Tout le monde doit pouvoir s'exprimer au sein d'un même ensemble ; en fait tout le monde apprend ou à pratiquer la 'langue de bois' ou à se taire au sein d'un ensemble, le PDCI (Parti Démocratique de Côte d'Ivoire) qui ne doit s'exprimer que d'une seule voix, celle autorisée de la classe dirigeante tenue de main de maître par son leader ; seul habilité à déterminer les orientations majeures du pays, le premier responsable du Parti, avec la caution onctueuse des dignitaires, a dû, pour atteindre ses objectifs, annexer l'État.

4.2 Attitudes et comportements des populations

136 Le perception et les comportements des Ivoiriens ont évolué en même temps que la courbe de la criminalité ; celle-ci a connu un changement aussi bien qualitatif que quantitatif ; une évolution tant dans la forme que dans la nature et l'intensité ou la fréquence.

5. Conclusion

146 L'observation et l'analyse ont montré la nécessité et même l'urgence d'une autre approche des problèmes de la violence et de la grande délinquance. Cette nouvelle approche devrait reposer sur des principes d'objectivité dans l'identification, la formulation et le traitement du phénomène. Et cela part de la vision et du traitement de la violence sociale 'normale' et surtout des conflits sociaux 'ordinaires', des conflits de travail inhérents à tout régime socio-économique surtout de type capitaliste comme c'est le cas du mode de développement choisi par la Côte d'Ivoire.

147 Jusqu'à maintenant, le conflit du travail ou le conflit social a toujours été perçu dans son aspect le plus négatif par la classe dirigeante qui n'y voit aucune vertu. A partir de là, on a voulu le combattre par tous les moyens ; on y consacre, moins pour la prévention que pour la répression, la majeure partie des maigres moyens de lutte contre la violence.